

SALON DE L'ENTREPRENEURIAT – APPEL À EXPOSANTS

Le Salon de l'Entrepreneuriat revient pour une 4^{ème} édition organisée par l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) le jeudi 14 novembre 2019 à la Faïencerie de Creil. Ce salon est dédié à l'accompagnement des entrepreneurs que ce soit dans la création ou l'installation de leur entreprise. Les inscriptions, gratuites, sont d'ores et déjà ouvertes pour participer en tant qu'exposant à cet événement.

Le Salon de l'Entrepreneuriat offre aux visiteurs, qu'ils soient créateurs, repreneurs d'entreprises ou déjà chefs d'entreprise, un espace de rencontres afin de les accompagner dans toutes les étapes de leur projet. C'est ainsi l'occasion d'échanges avec les exposants sur la création, la reprise, le financement ou le développement d'entreprises selon leur domaine d'expertise.

La fréquentation et la participation au Salon de l'Entrepreneuriat est croissante avec, pour l'édition 2018, la présence de plus de 300 visiteurs pour plus de 40 exposants. Après un focus en 2018 sur la reprise d'entreprise, l'édition 2019 propose un zoom sur l'entrepreneuriat chez les jeunes.

Le développement économique et l'emploi sont un axe primordial pour les élus de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise. Le Salon de l'Entrepreneuriat, notamment, constitue un des moyens d'atteindre cet objectif, témoignant d'une volonté de dynamiser l'économie du territoire.

Inscriptions gratuites et renseignements :

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)

Séverine BERGER

Responsable de l'événementiel

s.berger@creilsudoise.fr

Tél : 03 44 64 74 67

CONTACTS PRESSE : 23-190701

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise
www.creilsudoise.fr

Pascaline LAPRUN

03 44 64 74 72 - p.Laprun@creilsudoise.fr

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - f.Lebegue@creilsudoise.fr

A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 130 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.